

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 10 juillet 2025 (20h00)

Présents : PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael - MORAND Frédéric-

Excusé(s) : ZOCCHETTI Céline (Procuration à D. MONTVERNAY)

Absent(s) : SAUZE-PARIZOT Vanessa

Mr DENIZOT Eric a été élu(e) secrétaire de séance.

Nombre de votants : 10 (dont 1 procuration)

APPROBATION COMPTE-RENDU REUNION du 15 Mai et 14 juin 2025

Comptes-rendus approuvés à l'unanimité

DELIBERATIONS :

a) Salon de Coiffure :

Suite à la réunion du 14 juin et à la vente du salon de coiffure entre « NC COIFFURE » et « L'UNIVERS d'M », Le conseil municipal autorise le Maire à signer le bail pour changement de locataire en faveur de « L'UNIVERS d'M ». Le montant du loyer sera identique à celui de « NC COIFFURE » avec application de la gratuité jusqu'au 31 décembre 2025.

b) Jardin Allées des Ecoles :

Autorisation pour signature de la convention entre la commune et Mr GUILLARME Grégory, locataire du logement communal (31 rue de l'Eglise) pour utilisation, à titre gratuit, du petit jardin situé « Allée des Ecoles ».

Mr GUILLARME est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

c) Convention ATDR :

Signature de la convention entre le Département et la commune relative à l'offre d'ingénierie publique aux communes, dans le cadre de l'agence technique départementale.

d) Recomposition du conseil communautaire (CABVS) :

Acceptation de l'accord local du nombre et répartitions des sièges au Conseil Communautaire de l CABVS dans la perspective du renouvellement général des conseils municipaux.

e) Fossé Fond de Salles – Plateforme local technique :

Autorisation donnée au Maire pour signature de l'acte d'achat, à titre gratuit d'une parcelle de terrain (fossé) par la commune aux consorts LEFORT, au lieu-dit « Fond de Salles (côté ouest de la parcelle du local technique. Les frais de notaire étant à la charge du vendeur. L'entretien de ce fossé sera désormais à la charge de la commune.

f) LA BENOITE :

Révision du loyer, à effet du 1^{er} juillet 2025 : 1 475,22 € TTC/mois.

g) Séances Yoga Cloître :

Signature de la convention entre la société NAMALYAYOGA et la commune, pour utilisation du cloître, pour des séances de yoga durant l'été 2025, à raison de 10 €/séances.

Résultat du vote : 9 pour 1 contre

h) Repas Portage à domicile :

A compter du 1^{er} septembre 2025, le prix du repas sera facturé à 6 €.

CABVS :

Approbation du rapport d'activités 204.

Mr MORAND informe qu'il a rendu compte auprès des services de l'agglo des différents ouvrages d'eau ou bacs, situés sur la commune. Il précise également que la CABVS va contacter tous les habitants possédant un système d'assainissement individuel.

BATIMENTS – TRAVAUX :

a) Accessibilité Salon de coiffure :

Une réunion avec les artisans aura lieu, le vendredi 10 juillet en vue des travaux (rampe + modification ouverture). Travaux sont prévus pour le mois de septembre. L'ouverture étant prévue pour le mois d'octobre.

b) Local technique :

Les travaux ont débuté début juillet. Voir pour la date des réunions de chantiers.

c) Jeux pré du Breuil :

Validation (9 pour 1 contre) pour l'installation d'une table près des jeux du pré du Breuil. Mr BOUCHARD se charge de ce dossier.

ECOLE :

Mr GUILLAMRE donne le compte-rendu de la dernière réunion du conseil d'école (19 juin 2025). A compter de la rentrée prochaine, l'effectif sera de 68 élèves, répartis :

- Classe maternelle : 24 enfants
- CP/CE1/CE2 : 22 enfants
- CE2/CM1/CM2 : 22 enfants

La liste des petits travaux à faire durant les vacances a été donnée aux agents techniques.

Les rideaux de la salle d'évolution seront changés. Un devis est demandé à l'entreprise RAGOT.

Suite aux différents intervenus en fin d'année entre les parents, l'école et certains personnels de cantine, il est décidé qu'une réunion sera organisée en début d'année entre le personnel de cantine, les délégués de parents d'élèves, le corps enseignant, l'association de la cantine et la commune, pour clarifier le rôle de chacun et repartir sur de bonnes bases.

Félicitations à l'équipe enseignante pour la très belle exposition sur le travail des enfants durant l'année scolaire, sur le thème de l'art.

PERSONNEL :

Suite au départ d'un agent, recrutement d'une personne pour assurer le temps de cantine (2h), les jours d'école, à compter de la rentrée prochaine.

FESTIVITES :

a) Retraite aux flambeaux Conscrits :

Lors de la prochain retraite aux flambeaux (3^{ème} samedi de janvier) et suite à la construction du local technique, le feu sera plus près de la route. La fermeture de la « Route de Blaceret » sera donc indispensable.

b) Fête médiévale :

Très bonne organisation de NM ASSITANTE. Tout était parfait. Moins de monde que l'an passé mais plus étalé sur la journée. Faut-il organiser cette fête le samedi ou dimanche, avec ou sans concert le soir ?

c) Rosés nuit d'Eté :

Belle réussite. Beaucoup de monde. Les viticulteurs ont été très contents. Actuellement, les viticulteurs invités habitent et ont des vignes sur la commune. Pour l'année prochaine, il serait peut-être judicieux de modifier le règlement, à savoir : Peut-on proposer un stand à un viticulteur habitant la commune mais n'ayant pas de vignes sur la commune et à un viticulteur n'habitant pas sur la commune mais ayant des vignes sur la commune. A réfléchir.

DIVERS :

Suite au décès de Mr ~~Bruno~~ LACROIX, Mr le Maire a rappelé son investissement pour la rénovation de l'église St Laurent d'Arbuissonnas.

Le Maire,



Stéphane PARIZOT

Le secrétaire,

Eric DENIZOT